

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 24 mai 2024 – 18h30

L'assemblée générale 2023 du Groupement transfrontalier européen a été convoquée à 18h30, le 24/05/2024 au complexe Martin Luther King à Annemasse par René Deléglise, Président du Groupement transfrontalier européen.

En présence de Madame Dominique LACHENAL, Adjointe au Maire d'Annemasse,

En présence de Madame Véronique BAUDE, Vice-Présidente du département de l'Ain,

En présence des membres du Directoire : René DELEGLISE, Président, Vincent MILLOT, Vice-Président, Manuel DAL MOLIN, Trésorier,

En présence des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance : Olivier SAVOYE, Président du C.O.S, Annick BOCCARD, Jean Marie CLAYS, Alain LAMAT, Gérard MONNOT, Claude OLIVIER, Didier VERGAUWEN.

En présence du Directeur général de l'association Thomas FISCHER, En présence des adhérents du Groupement transfrontalier européen,

En présence des partenaires du Groupement transfrontalier européen.

1

Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée est ouverte par Monsieur René DELÉGLISE, Président du GTE à 18h28 et donne la parole à Madame Dominique LACHENAL, Adjointe au maire d'Annemasse, qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Lors de son allocution d'ouverture, elle a présenté les excuses de Monsieur Christian DUPESSEY, maire d'Annemasse, pour son absence.

Madame Dominique Lachenal a rappelé les liens historiques entre le Groupement Transfrontalier Européen (GTE) et la ville d'Annemasse. Elle a exprimé la gratitude de la ville envers le GTE pour son engagement constant et son investissement auprès des frontaliers. Elle a également souligné l'importance des élections européennes du 9 juin 2024, en encourageant tous les participants à voter pour soutenir les frontaliers, acteurs clés des échanges transfrontaliers quotidiens avec la Suisse. Enfin, Madame Lachenal a réaffirmé la reconnaissance de la ville d'Annemasse pour les actions significatives menées par le GTE.



Intervention du Président du GTE

Monsieur René DELÉGLISE, Président du Groupement Transfrontalier Européen, a ensuite pris la parole. Il a remercié Madame Dominique LACHENAL pour son accueil chaleureux et a salué l'assemblée.

Monsieur DELÉGLISE a exprimé sa gratitude pour la présence de chaque participant, y compris les adhérents, partenaires, représentants des autorités, membres de la presse, amis, soutiens, salariés et bénévoles du GTE. Il a particulièrement souligné son appréciation pour leur présence, malgré les difficultés d'accès à la ville dues aux travaux en cours.

L'Assemblée Générale s'est poursuivie avec les interventions prévues à l'ordre du jour.

1. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2023

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale a été soumis à l'approbation des membres présents. Après délibération, le procès-verbal a été approuvé à la majorité des membres présents.

2. Rapport sur la gestion du Directoire

Monsieur Thomas FISCHER, Directeur Général du GTE, présente à l'Assemblée Générale, son rapport sur la gestion opérationnelle de l'association et informe de la baisse du nombre d'adhérents au sein du GTE. Cette diminution est attribuée à un environnement en mutation où l'accès à l'information via Internet est omniprésent. Les influences extérieures et les messages contradictoires brouillent la perception des individus, les éloignant des associations traditionnelles. La tendance à la consommation de services instantanés conduit à une perte de contrôle et de références.

La fiabilité de l'information devient un enjeu majeur, car chacun peut exprimer son avis sans vérification préalable. Malgré ses 60 années d'expertise, le GTE se confronte à cette nouvelle réalité.

Le rôle du GTE reste crucial : informer, conseiller et accompagner les frontaliers dans leur parcours professionnel et statutaire. Les employés du GTE, experts qualifiés, fournissent une information juste et fiable, fruit d'une expérience accumulée.

Maintenir une législation transfrontalière à jour exige un investissement considérable en temps et en ressources. Il est crucial de sensibiliser les membres potentiels au fait que cette expertise ne se réduit pas à de simples quinze minutes de conseils, mais qu'elle représente une valeur ajoutée résultant d'années d'engagement et de savoir-faire.

L'impact de la rupture du partenariat avec notre assureur de longue date a fragilisé la situation financière du GTE. Cette situation nécessite des mesures pour stabiliser et renforcer nos finances.

Pour répondre à ces défis, le GTE a lancé un énorme chantier visant à :

- Affirmer notre position dans le nouvel environnement.
- Développer nos propres outils et accroître notre présence sur les réseaux sociaux pour toucher davantage les néo-frontaliers.
- Refonte du site Internet et mise en place d'un outil de gestion de la relation adhérent.
- Recomposition et réorientation de notre offre de services par segment.
- Transformation de notre organisation pour s'adapter aux besoins actuels.
- Reconquête d'un espace de représentativité et affirmation d'une dimension politique de notre association.

Thomas FISCHER, conclut en soulignant que ce besoin de renouvellement, normal dans tout cycle de vie, s'inscrit dans un temps long. Il exprime sa confiance que les efforts entrepris permettront de retrouver la croissance et d'asseoir la primauté du GTE dans l'environnement transfrontalier. Le GTE est et demeurera un acteur incontournable dans le paysage France-Suisse.

Il rend hommage aux équipes de l'association, qui quotidiennement répondent aux interrogations des frontaliers, des ex-frontaliers, des retraités, des nouveaux frontaliers et des candidats frontaliers. Leur activité est conséquente, et quelques données chiffrées sont présentées pour illustrer leur engagement et leur contribution.

Il rappelle les chiffres clés de 2023 :

Service Conseil : 25 499 appels téléphoniques, 1 400 demandes par messagerie, 12 articles rédigés, 10 conférences organisées.

Service Juridique & Fiscal : 5 713 entretiens téléphoniques, 2 188 rendez-vous physiques, 2 993 écrits professionnels.

Services Sociaux Ain et Haute-Savoie : c'est un accompagnement de 985 personnes.

Service Emploi : 769 personnes reçues lors des permanences téléphoniques, 4 567 lors des séances d'information et des rendez-vous individuels.

Service Entreprises : accompagnement de 163 entreprises, organisation de 4 conférences, taux de satisfaction de 82%.

Service Communication : 21 exposants au Salon en direct, 33 conférences et ateliers, 2 351 visiteurs, 553 inscrits aux job dating.

Service Etudes et Recherches et Services Supports : reprise des ex-adhérents MMA, développement de nouvelles offres de santé, nouveaux projets transverses.

3. Rapport sur la situation financière et morale de l'association

L'année 2023 a été une année de transition marquée par le départ de Michel CHARRAT, président emblématique pendant 25 ans. Cette période a été dédiée au renouvellement et à l'initiation de nombreux changements, notamment dans l'organisation de nos instances de gouvernance.

Le Conseil d'orientation et de Surveillance, composé de trois collègues – les membres actifs (les frontaliers), les membres associés (les entreprises employant des frontaliers) et les membres partenaires (les organisations et entreprises soutenant les actions du GTE) – contribue aux orientations stratégiques et surveille les actions du Directoire. Le Directoire, élu par le Conseil d'Orientation et de Surveillance, prépare, décide et met en œuvre les décisions importantes pour la bonne marche de l'association en conformité avec les orientations stratégiques et les statuts.

Malgré quelques aléas au niveau du Directoire, tels que le départ précipité de Madame DOUCET pour des raisons de santé et celui de Monsieur FAURY pour des obligations professionnelles, nos instances se stabilisent et trouvent leur rythme de croisière. Des efforts sont encore nécessaires pour constituer le collège des membres associés, recruter et former des administrateurs, et créer une base de données transfrontalières pour renforcer notre communication institutionnelle et notre représentativité.

Le GTE est resté mobilisé sur plusieurs fronts en 2023. Notamment, il a suivi de près l'accord sur le télétravail des frontaliers, aboutissant à un télétravail possible jusqu'à 40 % du temps de travail par an du côté fiscal, et jusqu'à 49,9 % du côté protection sociale. Le GTE est également intervenu lors de la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, demandant une modération des mesures pour les frontaliers.

Lors du Salon du Frontalier, un débat sur la problématique de la santé dans le Grand Genève a été lancé, mettant en lumière les défis de la collaboration franco-suisse, particulièrement dans le Pays de Gex où 15 % des 130 000 habitants n'ont pas accès aux soins.

De nombreux autres sujets ont fait l'objet de vigilance et d'interventions de notre association, notamment la libre circulation des personnes, la protection sociale, les transports, les autoroutes, les parkings, l'intermodalité des mobilités, et les éclairages et interprétations fiscales.

2023 a également vu le lancement de projets internes pour adapter notre approche aux évolutions du comportement des frontaliers et moderniser la délivrance de nos services. Une étude marketing a été menée pour mieux comprendre nos adhérents et une refonte de notre système d'information a été initiée pour accroître notre visibilité auprès des néo-frontaliers.

La rupture unilatérale par M.M.A. de notre partenariat en matière de couverture santé a été un événement majeur, nous obligeant à trouver de nouvelles solutions avec Foyer Global Health et Vigny Depierre Assurances pour répondre aux attentes des frontaliers.

Sur le plan financier, des efforts ont été faits pour assainir nos comptes et reconstituer nos réserves. Bien que les résultats 2023 soient positifs, la situation financière reste précaire en raison de la reprise en direct de nos adhérents via M.M.A. et des nouvelles charges.

Les prévisions pour 2024 sont délicates, mais nous poursuivons la réduction des charges, en préservant le personnel, force vive indispensable pour inverser la courbe des adhésions. Des négociations sont en cours pour réduire nos espaces de bureaux et obtenir un soutien institutionnel pour réaliser notre transformation.

Les premiers éléments de réflexion sur notre structure et organisation future nous conduisent à négocier un soutien inconditionnel de nos collectivités territoriales pour une durée de trois ans minimums. Nous, dirigeants bénévoles de l'association, nous engageons à poursuivre notre mission d'utilité publique, en mettant nos connaissances et nos compétences au service des usagers.

Nous sollicitons les élus et représentants des collectivités pour accompagner et soutenir le travail remarquable entrepris depuis plus de 60 ans, qui mérite d'être reconnu et encouragé.

4. Rapport Moral du C.O.S. sur les activités du Directoire

Monsieur Olivier SAVOYE, Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance, a présenté le rapport moral à l'Assemblée Générale.

Introduction

Durant la période couverte par ce rapport, le Conseil d'Orientation et de Surveillance (C.O.S.) du Groupement Transfrontalier Européen (GTE) a tenu trois réunions cruciales pour l'orientation stratégique et le suivi de la gestion du Directoire.

Installation du C.O.S.

À la suite de la dernière Assemblée Générale, la première réunion du C.O.S. en juin 2023 a marqué la mise en place de cette nouvelle instance et la prise de nos marques dans ce rôle. Rapidement, nous avons dû faire face à des situations imprévisibles nécessitant des ajustements rapides pour assurer la continuité des activités du Groupement.

Démissions et Nominations au sein du Directoire

Madame DOUCET, élue lors de notre précédente Assemblée Générale, a renoncé à son mandat pour des raisons de santé. Par suite de sa démission, le C.O.S. a élu Monsieur FAURY comme Président du Directoire. Cependant, après sept mois de mandat, Monsieur FAURY a également démissionné, invoquant l'incompatibilité de ses fonctions avec son activité professionnelle. Le Conseil a consenti à une rémunération pour Monsieur FAURY à hauteur de $\frac{3}{4}$ d'un SMIC, conformément aux règles applicables.

La recomposition du Directoire a été une priorité. Nous avons accueilli Madame MUDRY et Madame FERRETTI comme nouveaux membres, et Monsieur René DELEGLISE a été élu Président du Directoire après une période intérimaire. Ces décisions ont été approuvées à l'unanimité, assurant ainsi la continuité et la stabilité de l'Association.

Surveillance de la Gestion et Relations avec le Directoire

Le C.O.S. a examiné attentivement le rapport d'activité du Directoire, émettant des avis motivés. Des discussions ont porté sur la situation financière du Groupement, notamment à la suite de la fin du partenariat avec MMA.



Le C.O.S. a exprimé le besoin d'une communication plus régulière et en proximité. Le Directoire a réaffirmé son engagement envers la transparence et a proposé des mesures pour renforcer cette communication.

Le Directoire a entrepris plusieurs initiatives stratégiques, notamment dans le marketing et la digitalisation. Les projets visant à améliorer les services aux adhérents et à renforcer la présence en ligne du GTE sont en cours de développement. Les résultats préliminaires des nouvelles initiatives, telles que le nouveau contrat de santé, sont encourageants, bien que des ajustements soient nécessaires.

Situation Financière

Le rapport d'activité présenté par Monsieur DELEGLISE a témoigné d'une année 2023 dynamique, avec un niveau d'activité soutenu. Le C.O.S. a pu délibérer sur les mesures envisagées pour garantir l'équilibre des comptes, approuvant les résolutions visant à réduire les charges et à renforcer les actions de développement des ressources. Les comptes annuels 2023 ont été présentés et approuvés, démontrant une gestion prudente des ressources malgré les défis rencontrés.

Orientations Stratégiques du Groupement

Le C.O.S. a approuvé plusieurs projets stratégiques proposés par le Directoire, notamment :

- La négociation et la mise en œuvre d'un nouveau contrat santé pour les frontaliers.
- Un investissement dans un nouveau système d'information (site Internet et logiciel de gestion).
- Le regroupement des entités du Groupement pour rationaliser la gestion et prévenir des risques fiscaux.

D'autres sujets abordés incluent le télétravail, les mobilités, et les partenariats avec d'autres organisations. Le C.O.S. a engagé la rédaction d'un projet associatif et a réfléchi sur l'évolution de notre relation avec les adhérents et les partenariats institutionnels. Les recommandations incluent :

- Renforcer la communication et la visibilité du Groupement.
- Adapter les services aux besoins actuels.
- Renforcer les partenariats.
- Mettre en valeur notre caractère associatif et solidaire.
- Innover et se différencier.

En termes d'orientations stratégiques, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la représentativité du GTE dans les débats transfrontaliers et d'engager des réflexions à long terme sur la constitution d'un patrimoine immobilier pour assurer la pérennité de l'Association.

Conclusion

Malgré les obstacles rencontrés, le GTE continue de progresser dans sa transformation et dans l'accomplissement de sa mission au service des travailleurs frontaliers. Le C.O.S. exprime sa satisfaction quant à la gestion du Directoire et à l'avancement des projets en cours. Nous restons engagés à soutenir le GTE dans la réalisation de sa mission et à assurer sa prospérité future.

Le C.O.S. a joué un rôle essentiel dans cette gouvernance renouvelée, assurant une surveillance attentive de la gestion du Directoire et approuvant des orientations stratégiques importantes pour l'avenir du Groupement.

Je tiens à remercier les membres du Conseil, tous les membres, actifs et partenaires, pour leur engagement et leur contribution précieuse. Nous restons déterminés à relever les défis à venir et à garantir la bonne marche du Groupement et sa réussite.

5. Présentation des comptes annuels

Monsieur Manuel DAL MOLIN, trésorier du Groupement Transfrontalier Européen depuis le 31 mars 2023, prend la parole. Il se présente comme membre du directoire depuis 2022 et frontalier depuis 14 ans. Il remercie son prédécesseur, Didier VERGAUWEN, avant d'entamer l'explication des budgets.

Recettes : Les recettes pour l'année 2023 s'élèvent à 2,648 millions d'euros, soit une diminution de 263k€ par rapport à l'année précédente. Cette baisse est principalement due à une diminution des cotisations. Il est toutefois important de noter que les adhésions directes se sont stabilisées entre 2022 et 2023, avec une légère progression de 0,5%. La baisse des recettes est principalement attribuée à la diminution des cotisants MMA à la suite de la rupture du contrat de partenariat. Au 31 décembre 2023, nous avons observé une baisse de 18% des recettes malgré les efforts de communication pour contenir cette diminution.

Dépenses : Les dépenses pour l'année 2023 s'élèvent à 2,571 millions d'euros, marquant une baisse de 2,5%. Ces dépenses concernent principalement les charges de fonctionnement. Cette diminution a été réalisée malgré le contexte inflationniste de 2023 et l'augmentation mécanique du loyer des locaux d'Annemasse. Ce loyer représente 45% des charges de fonctionnement. En raison de son montant significatif, la revalorisation de ce bail a été identifiée comme une mesure potentielle d'économie.

Masse Salariale : La masse salariale a enregistré une légère diminution de 3,8%, due à deux postes non remplacés à la suite de congés parentaux, un événement conjoncturel.

Résultats 2023 : L'excédent pour l'année 2023 s'élève à environ 108k€, poursuivant ainsi une série d'exercices positifs. La structure du bilan montre une amélioration nette de la trésorerie au 31 décembre 2023, avec une augmentation de 337k€. Cette amélioration est le résultat d'une gestion positive de l'année et de l'enregistrement en 2023 de créances de 2022.

En conclusion, Monsieur DAL MOLIN souligne que ces résultats sont le fruit d'une gestion rigoureuse de l'association. Il remercie chaleureusement le Directeur Général, Monsieur Thomas Fischer, pour ses efforts quotidiens et son engagement exemplaire dans la gestion de l'association.

6. Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Jean-François PISSETTAZ, Commissaire aux comptes, prend la parole. Il rappelle son rôle au sein de l'association, précisant qu'il ne doit pas donner d'appréciations mais uniquement constater ou certifier les comptes.

Monsieur PISSETTAZ félicite les administrateurs pour leur gestion rigoureuse et certifie les comptes sans réserve.

7. Approbation des rapports et quitus au Directoire

Résolution 1 : Approbation du Rapport de Gestion du Directoire

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve le rapport de gestion du Directoire pour l'exercice 2023.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 55 voix

Résolution 2 Approbation du Rapport de la Situation Financière et Morale de l'Association

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve le rapport sur la situation financière et morale de l'Association pour l'exercice 2023.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 55 voix

Résolution 3 Approbation du Rapport Moral du C.O.S. sur les activités du Directoire

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve le rapport Moral du C.O.S. sur les activités du Directoire pour l'exercice 2023.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 55 voix

Résolution 4 Approbation des Comptes Annuels de l'exercice 2023

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 55 voix

Résolution 5 Quitus au Directoire pour sa gestion de l'exercice 2023

En conséquence de l'adoption des différents rapports à propos de la gestion, de la situation morale et financière de l'association, de l'adoption des Comptes Annuels, l'assemblée donne quitus au Directoire pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

L'assemblée, approuve le Quitus au Directoire pour sa gestion de l'exercice 2023.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 55 voix

8. Orientations et Budget 2024

Thomas FISCHER, le Directeur Général, rappelle la résolution à revitaliser nos instances de gouvernance pour garantir une représentation plus dynamique et une prise de décision plus agile, favorisant ainsi une gouvernance transparente et inclusive.

Nouveau Système d'Information et Plateforme Digitale : Un investissement a été fait dans un nouveau système d'information intégré et une plateforme digitale rénovée pour optimiser la collecte et l'enregistrement des informations cruciales et offrir une expérience en ligne améliorée à nos membres.



Nouvelle Approche de Services Axée sur le Digital : La proposition de service a été repensée pour offrir une expérience plus digitale et personnalisée, répondant aux besoins spécifiques des différents publics.

Développement de l'Offre de Formation : L'offre de formation a été élargie pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi parmi nos adhérents et proposer des programmes adaptés aux entreprises suisses et aux partenaires en zone frontalière.

Extension Territoriale et Soutiens Institutionnels : L'ambition d'étendre notre présence sur tous les territoires pertinents a été réaffirmée, avec une adaptation des services aux spécificités locales et la sollicitation des soutiens institutionnels appropriés.

Formalisation de notre Mission de Service Public : La détermination à formaliser et faire reconnaître notre mission de service public, avec l'obtention de la reconnaissance d'intérêt général, a été soulignée pour renforcer notre légitimité et notre capacité à servir efficacement.

Démonstration de notre Impact sur le Développement Économique et Social : L'engagement à démontrer et faire reconnaître notre impact positif sur le développement économique et social des territoires transfrontaliers a été réitéré.

Favorisation de Nouvelles Coopérations et Agitation d'Idées : La position du GTE comme catalyseur de nouvelles coopérations et agitateur d'idées sur des thématiques cruciales a été mise en avant, avec la promotion de la collaboration entre les acteurs publics, privés et de la société civile.

Mise de l'Innovation au Cœur de notre Démarche Projet : L'innovation est placée au cœur de notre démarche projet pour explorer de nouvelles voies et améliorer la vie des habitants des territoires transfrontaliers.

PARTIE FINANCIERE :

Solidification de la Structure Financière : Une gestion rigoureuse des ressources financières et une diversification des sources de revenus ont été prioritaires.

Développement d'une Approche de Capitalisation : Une approche de capitalisation visant à maximiser la valeur des actifs et ressources a été mise en œuvre.

Ouverture sur une Gestion Patrimoniale des Actifs : L'importance de préserver et valoriser notre patrimoine financier et matériel a été soulignée.

Renforcement de l'Autonomie et de l'Indépendance : L'aspiration à davantage d'autonomie et d'indépendance financière a été réaffirmée, avec une diversification des sources de financement et une bonne gouvernance financière.

Ces initiatives visent à renforcer notre résilience et garantir la pérennité de notre association face aux défis futurs.

Groupement transfrontalier européen

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25 janvier 1965

Groupement transfrontalier européen
21 avenue Émile Zola
BP35 - 74103 ANNEMASSE Cedex

Numéro de SIRET : 30536302000036

www.frontalier.org +33 (0)4 50 87 86 33



Monsieur Manuel DAL MOLIN, trésorier intervient pour présenter les budgets 2024.

Recettes : Les recettes pour l'année 2024 sont envisagées à 2,319 millions d'euros, soit une diminution de 12 % par rapport à 2023, qui elle-même avait déjà connu un recul par rapport à 2022. Cette tendance à la baisse est principalement due à la cessation des contrats MMA, bien que l'impact ait été partiellement maîtrisé. La perte estimée pour l'année 2024 est de 500k€, mais l'augmentation de nos cotisations a permis de maintenir ces pertes envisagées

Dépenses : On envisage les dépenses pour l'année 2024 à 2,680 millions d'euros, en augmentation de 4.6% par rapport à 2023, on rappelle que ce sont les charges de fonctionnement, d'augmentation de loyers, on applique en 2024 la dénonciation du bail et revaloriser notre loyer d'Annemasse.

Masse Salariale : On retrouve les deux postes non remplacés, et qu'en retrouve 2024 un niveau quasi identique à 2022.

Si on conclut ce rapport budgétaire, nous avons une perspective de déficit en 2024 de 360k€ et on voit que nous sommes en rupture et envisager un équilibre et la mesure évidente à prendre et de réduire de moitié le loyer d'Annemasse, et l'augmentation de la cotisation pour les entreprises, d'avoir une discussion avec nos partenaire institutionnelle comme la région du CD74, FC, Grand Est.

9. Fixation du montant de la cotisation

Manuel DAL MOLIN, Trésorier et Membre du Directoire, soumet aux membres présents à l'Assemblée Générale la proposition de cotisations pour l'année 2025 :

- Actif = 100 €/an
- Jeunes <26ans = 55 €/an
- Retraités = 55 €/an
- Entreprise -50 salariés = 350 CHF
- Entreprise de 50 à 250 salariés = 550 CHF
- Entreprise +250 salariés et Agence de Placement = 850 CHF

10. Approbation du budget et du montant de la cotisation

Résolution 6 Approbation du montant des cotisations 2024-2024

L'assemblée, après avoir entendu lecture des orientations de l'association, de son financement et de la proposition de l'équipe direction, approuve les montants suivants des cotisations, à compter du 1^{er} juillet 2024 et pour l'année 2025 :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 51 voix

Résolution 7 Approbation du Budget de l'exercice 2024

L'assemblée, après avoir entendu lecture des orientations pour l'exercice 2024 et des modalités de leur financement, approuve le budget de l'exercice 2024.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 51 voix

Groupement transfrontalier européen

Association Loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25 janvier 1965

Groupement transfrontalier européen
21 avenue Émile Zola
BP35 - 74103 ANNEMASSE Cedex

Numéro de SIRET : 30536302000036

www.frontalier.org +33 (0)4 50 87 06 33

11. Election et/ou Renouvellement des membres du C.O.S.

Les membres actuels restent en place. René Deléglise propose aux membres présents de candidater pour intégrer le Conseil d'Orientation et de Surveillance. Aucune candidature n'a été exprimée.


12. Questions diverses.

- Madame Cécile BOLY, élue dans sa commune et frontalière depuis 14 ans, habitant sur le territoire d'Annecy. Elle fait part de la difficulté de la mobilité sur le territoire annecien ainsi que l'augmentation du tronçon autoroute « Annecy Nord » et du problème d'accès au Léman Express. Sa question est la suivante : y a-t-il une présence du GTE sur ce territoire pour représenter cette population « oubliée ».

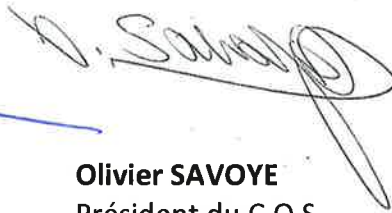
Monsieur Thomas Fischer rappelle l'expérimentation d'une permanence sociale à La Balme de Sillingy, où les adhérents peuvent rencontrer nos équipes. Concernant les autoroutes et les discussions avec ATMB, ainsi que les parkings relais (P+R), ces sujets sont en cours de traitement, bien que nécessitant du temps, avec des pressions constantes sur ces dossiers.

13. Conclusions.

L'Assemblée Générale se termine sur ces discussions, et le Président René Deléglise remercie tous les participants pour leur présence et leur engagement envers le Groupement Transfrontalier Européen et les invite au verre de l'amitié.



René DELÉGLISE
Président



Olivier SAVOYE
Président du C.O.S



Manuel DAL-MOLIN
Trésorier

